

# URBANISME EN CHIFFRES

Dans le ressort territorial de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate

2<sup>ème</sup> trimestre 2018

## Du prix national au Prix Africain L'Agence Urbaine de Taza-Taounate sur la voie de l'excellence

Après son obtention du prix national Emtiaz d'excellence au titre de l'année 2017 sur le service électronique E-instruction, L'agence urbaine de Taza-Taounate continue à œuvrer pour atteindre l'excellence dans le cadre de l'accomplissement de ses missions.

Le rendez-vous cette fois était avec un grand prix à dimension continentale. Il s'agit du prix d'excellence Panafricain du service public catégorie E-démarche, qui a été remis au Royaume du Maroc sur un projet présenté par l'Agence Urbaine de Taza-Taounate.

Ce prix s'inscrit dans le cadre de la stratégie du gouvernement pour moderniser l'administration et améliorer son rendement. Il constitue aussi l'un des outils de motivation de administrations pour fournir aux usagers des meilleurs services via l'utilisation des technologies de l'information.

Il est à rappeler que le système E-instruction consiste à étudier les demandes de construction, de lotissement et de groupe d'habitation via le portail électronique de cet établissement [www.autaza.ma](http://www.autaza.ma).



### DANS CE NUMÉRO:

Planification urbaine .....	2
Gestion urbaine.....	2
Politique de proximité.....	4

L'Agence Urbaine de Taza-Taounate souhaite la bienvenue aux Marocains Résidents à l'Etranger et met ses entités administratives à leur disposition pour leur faciliter l'accès aux services publics et répondre à leurs doléances dans les meilleurs conditions.

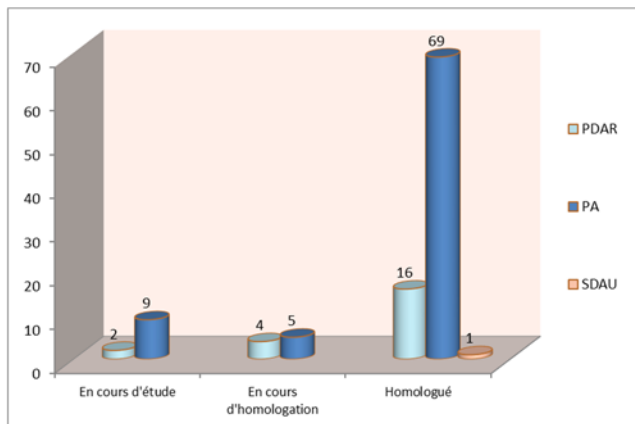


Agence Urbaine de Taza-  
Taounate  
Avenue Hassan Bahtat BP  
1211  
E-mail:  
[autat@iam.net.ma](mailto:autat@iam.net.ma)  
Site web  
[www.autaza.ma](http://www.autaza.ma)  
Tél:0535-28-51-15  
0535-28-50-41  
Fax:0535-28-51-13



# I-PLANIFICATION URBAINE

## 1-Couverture en documents d'urbanisme



## 2- Documents d'urbanisme homologués au 2<sup>ème</sup> trimestre 2018

Documents	BO	Superficie ouverte à l'urbanisation (ha)
PA Gzanaya	BO 6673 du 14/05/2018	228
PA Mallal	BO 6673 du 14/05/2018	79
PDAR Sidi ali Bourakba	BO 6677 du 28/05/2018	397
PDAR Sidi lhaj-M'hamed	BO 6677 du 28/05/2018	232
PDAR Jbabra	BO 6777 du 28/05/2018	89.14
PA Bni snouss	BO 6663 du 09/04/2018	246.44
PA Bni Ounjel Tafraout	BO 6664 du 12/04/2018	37.9
PA Bouchebel	BO 6664 du 10/05/2018	362
PA Maknassa al Gharbia	BO 6663 du 09/04/2018	167

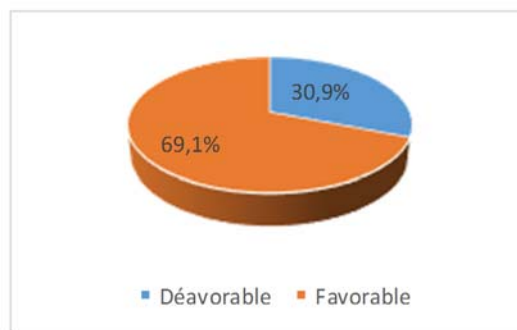
## -3 Carte d'aptitude à l'urbanisation de la province de Taza :

Dans le cadre de l'élaboration de la carte d'aptitude à l'urbanisation de la province de Taza, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention de partenariat entre le Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville et le Ministère de l'Intérieur (Fond National de Lutte Contre les Catastrophes Naturelles), une réunion s'est tenue le 15 Mai 2018 à 10 heures au siège de cette Province.

Cette réunion a été consacrée à la présentation et la discussion du rapport de la 1ère phase intitulée « Collecte des données » en présence des communes et des représentants des services extérieurs concernés.

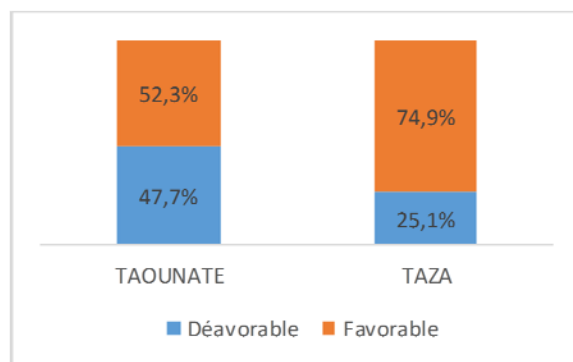
# I. GESTION URBAINE

## 1-Etat des dossiers instruits



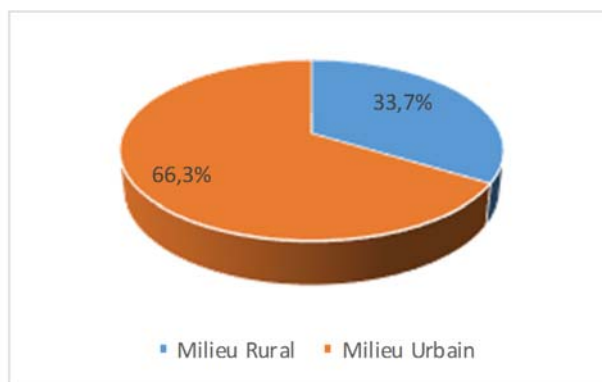
La répartition de ces dossiers selon les 2 provinces se présente comme suit :

- Province de Taza : 447 dossiers instruits dont 335 ont reçu un avis favorable (74,9%).
- Province de Taounate : 155 dossiers instruits dont 81 ont reçu un avis favorable (52,3%).



## 2-Avis par milieu :

33,7% des dossiers instruits sont en milieu rural (203 dossiers) et 66,3% en milieu urbain (399 dossiers).

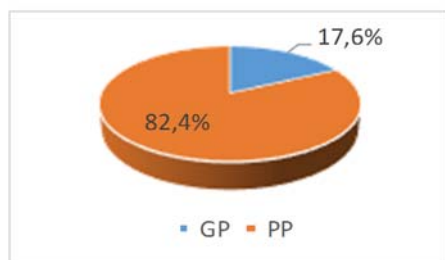


Selon les décisions des commissions :

78,7% des dossiers en milieu urbain (314 dossiers) ont reçu un avis favorable contre 21,3% défavorables (85 dossiers). Les dossiers qui ont reçu un avis favorable en milieu rural représentent 50,2 % (102 dossiers) contre 49,8% défavorables (101 dossiers).

### 3-Répartition des demandes par taille

Les petits projets représentent 82,4% des dossiers étudiés (496 dossiers) et 17,6% sont des grands projets (106 projets).

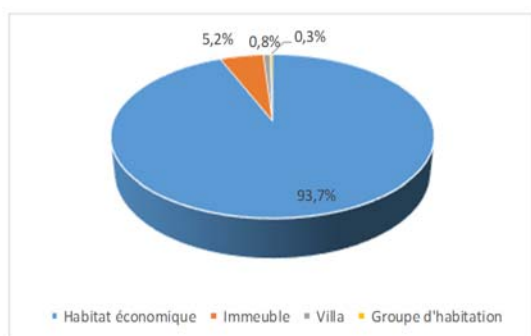


### 4- Vocation des dossiers

Vocation	Fréquence	Pourcentage
Habitat	366	87,98%
Projet Commercial	17	4,09%
Morcellement	10	2,40%
Lotissement	8	1,92%
Equipement culturel	4	0,96%
Equipement d'Enseignement	4	0,96%
Projet Agricole	4	0,96%
Equipement administratif	3	0,73%
<b>Total</b>	<b>416</b>	<b>100,0%</b>

Parmi les dossiers favorables, on relève une dominance des projets liés à l'habitat avec un pourcentage de 87,98% (366 projets), suivis des projets commerciaux et des morcellements avec des taux respectifs de 4,09% et 2,4%.

Les projets d'habitat économique sont dominants par rapport aux autres projets d'habitat ayant reçu l'avis favorable (343 projets) avec un pourcentage de 93,7% suivis des immeubles (19 projets) avec un taux de 5,2%. Les villas (3 villas) ne représentent que 0,8%.



### 5-Nature des demandes d'autorisation par type

Nature	Fréquence	Pourcentage
Construction	298	71,6%
Modification	49	11,8%
Surélévation	25	6,0%
Aménagement	15	3,6%
Modification-Surélévation	10	2,4%
Morcellement	10	2,4%
Lotissement	8	1,9%
Modification-Extension	1	0,3%
<b>Total</b>	<b>416</b>	<b>100,0%</b>

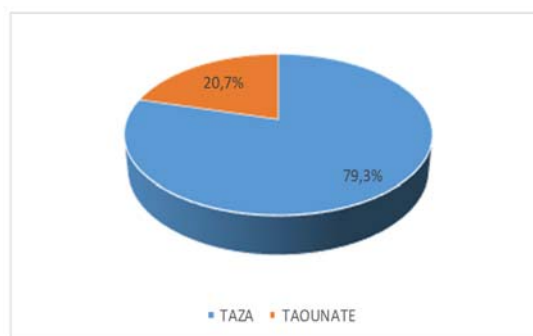
Les demandes d'autorisation de construction dominent les dossiers ayant reçu un avis favorable, avec un pourcentage de 71,6% (298 projets) suivis par les demandes de modification qui représentent 11,8% (49 projets) et les demandes de surélévation avec un pourcentage de 6%.

### 6-Bilan de la dématérialisation (ville de Taza)

Taille du projet	Nbre de projets	Favorable	%
Petit projet	209	182	87%
Grand projet	48	32	67%
<b>Total</b>	<b>257</b>	<b>214</b>	<b>83%</b>

### 7-Impact sur le parc logement

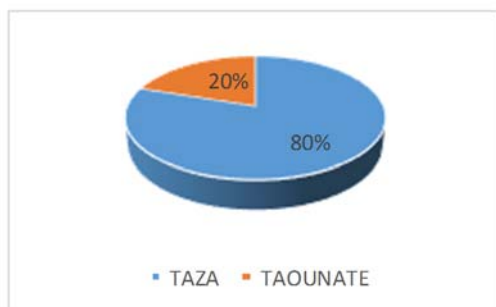
Les projets ayant reçu l'avis favorable devraient créer 864 unités de logement dont 79,3% à Taza et 20,7% à Taounate.



Les projets de lotissements ayant reçu un avis favorable permettraient de créer 586 lots destinés à la construction.

### 8-Impact sur l'investissement :

Les projets ayant reçu l'avis favorable contribueront à la mobilisation d'importants capitaux (356MDhs) et à la création de l'emploi au niveau des deux provinces.



La province de Taza absorbe 80% des investissements (285 MDhs) tandis que la part de Taounate 20% (71 MDhs).

### 9-Instruction des dossiers relatifs aux édifices du culte musulman :

	Défavorable	Favorable Sous Réserve	Total
Taounate	4	1	5
Taza	2	3	5
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>10</b>

## III. POLITIQUE DE PROXIMITÉ

### 1-traitement des requêtes :

Requête	Nature			Total
	Doc Urb	Gestion Urbaine	Autres	
Association et coopératives	0	0	0	0
Entrepreneurs et professionnels	0	0	0	0
Public	13	8	3	24
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>24</b>

### 2.-Délivrance de la note de renseignements:

Le nombre total des notes de renseignements délivrées pendant le deuxième trimestre de l'année 2018 a atteint 79 notes, dont 62 notes délivrées aux particuliers et 17 sont des notes administratives.

## IV-ACTIVITÉS DIVERSES

### Réunion de coordination avec l'Ecole Nationale de l'Architecture de Fès :

Dans le cadre de l'ouverture de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate sur l'ensemble des composantes du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la ville au niveau de la région de Fès-Meknès, une réunion de travail et d'échange s'est tenue le 16 Mai 2018 au siège de l'Agence Urbaine de Taza-Taounate, Cette réunion de synergie était une occasion pour débattre des possibilités de coopération entre les deux établissements dans les domaines d'intérêt commun.



### Ateliers de réflexion sur la redynamisation du secteur de l'Habitat :

Dans le cadre de la nouvelle politique adoptée par le Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, ce dernier a organisé des ateliers de réflexion sur la redynamisation du secteur de l'habitat entre le 02 et 10 mai 2018.

L'Agence Urbaine de Taza-Taounate, représentée par son Directeur Mr. Mohammed Tita, a pris part à l'atelier dédié à la réflexion autour de la question du financement et de la fiscalité de l'habitat tenu le 08 mai à rabat.

